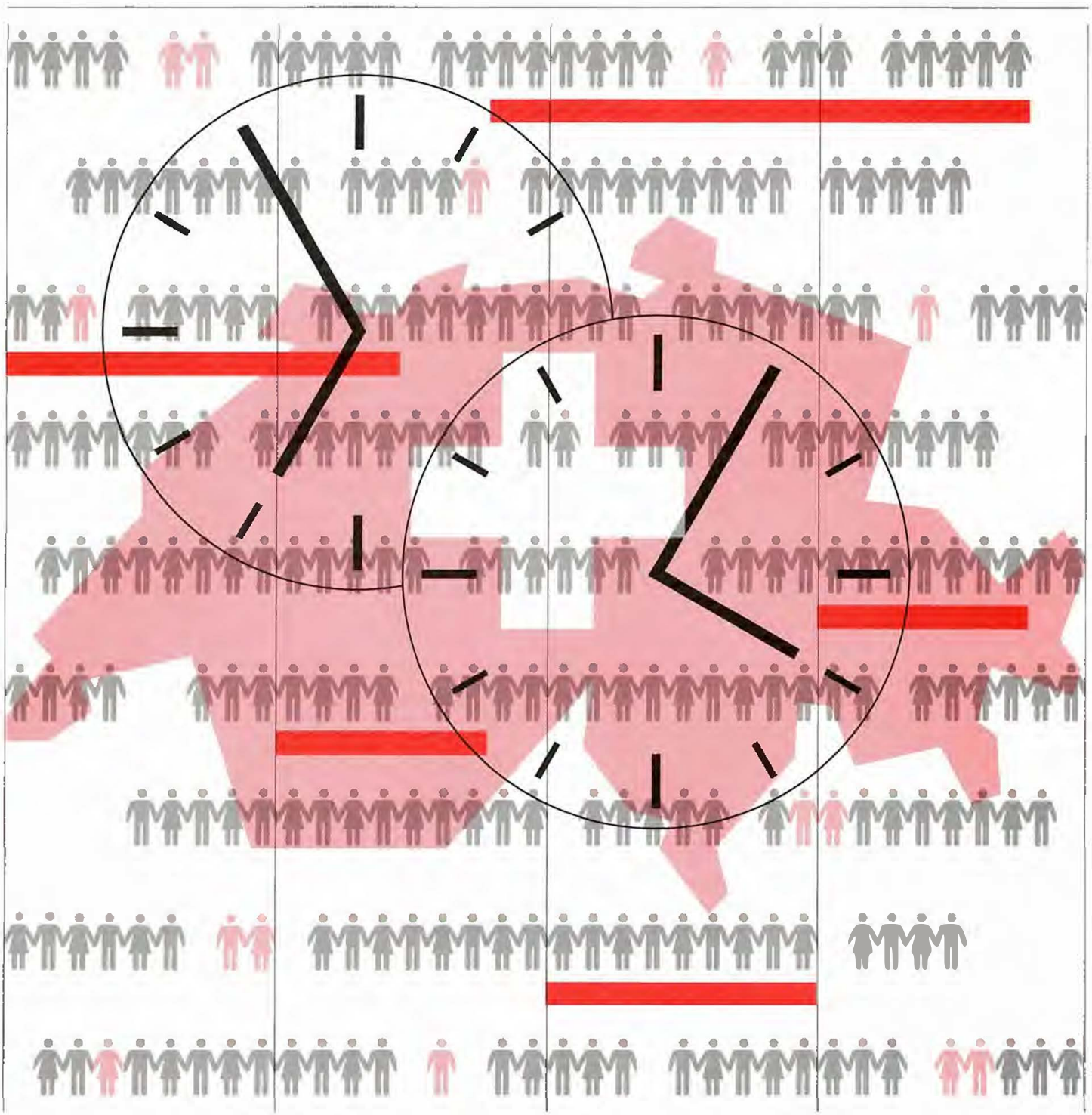
La vie active en Suisse

Résultats de la première enquête suisse sur la population active (ESPA) de 1991



Bundesamt für Statistik
Office fédéral de la statistique
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica

BFS OFS UST

Berne, 1992

La vie active en Suisse

Résultats de la première enquête suisse sur la population active (ESPA) de 1991

BFS OFS UST

Bundesamt für Statistik
Office fédéral de la statistique
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica

Berne, 1992

Renseignements: Manuela Brand, OFS, téléphone 031 61 74 74
Conception et texte: Office fédéral de la statistique
IPSO, Unternehmungsforschung und Beratung, Zurich
Réalisation technique: Ziegelbauer & Müller, Frauenfeld
Layout et DTP: Ziegelbauer & Derron, Weinfelden
Diffusion: Office fédéral de la statistique
Hallwylstrasse 15
3003 Berne
Téléphone 031 61 88 36
Numéro de commande: 377
Prix: 9 francs
Domaine de la statistique officielle: 3, Emploi et vie active
ISBN: 3-303-03021-9
Copyright: OFS, Berne 1992

3000 6.92 A 59 642

Avant-propos

En publiant la présente brochure, l'Office fédéral de la statistique entend faire connaître à un assez grand public les principales conclusions de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). Cette enquête par sondage, effectuée chaque année auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant en Suisse, a été réalisée pour la première fois en 1991. Elle fournit des informations sur le marché du travail et dresse un tableau des diverses formes d'activité rémunérée et des conditions de vie qui y sont liées, vues sous l'angle des travailleurs. L'ESPA permet aussi d'établir des comparaisons sur le plan international, des enquêtes comparables étant menées dans tous les pays européens.

Ce vaste aperçu de la situation, nous le devons en premier lieu aux quelque 16000 habitants de notre pays qui ont accepté d'accorder chaque année un entretien aux instituts de sondage LINK et M.I.S. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos remerciements les plus vifs. Grâce à un taux de participation élevé, les résultats de l'ESPA peuvent être qualifiés de fiables et de significatifs. Ils seront d'une grande utilité à tous les responsables de la politique de l'emploi, leur fournissant une base de décision et des éléments de planification.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE

LE DIRECTEUR



C. Malaguerra

Définition du travail

Pour l'enquête suisse sur la population active (ESPA), l'Office fédéral de la statistique se sert d'une définition du travail fondée sur des critères économiques: le travail, c'est l'activité de toutes les personnes qui contribuent à la production de biens ou de services, et par conséquent au produit intérieur brut de la Suisse (cf. page 28), qu'elle se déroule dans une usine, dans un bureau ou dans l'entreprise familiale.

Précisons que les occupations occasionnelles telles que le baby-sitting sont considérées comme travail également, tant qu'elles sont rémunérées. En revanche, le travail non rétribué, accompli par les personnes qui travaillent dans leur propre ménage, qui s'occupent de leurs propres enfants, assistent des voisins ou sont au service d'une oeuvre de bienfaisance, est exclu de la définition du travail de l'ESPA.

Bien qu'elle soit axée sur le travail, selon la définition ci-dessus, l'enquête suisse sur la population active porte aussi sur les chômeurs et sur la population non active. Il ne suffit en effet pas de collecter des données sur les actifs occupés pour suivre l'évolution du marché du travail et pour répondre aux quatre questions fondamentales que pose l'ESPA:

- Combien d'actifs occupés, de chômeurs et de personnes non actives y a-t-il en Suisse?
- Quelles sont les caractéristiques de ces trois groupes?
- Comment la situation évolue-t-elle au fil des ans?
- Dans quelle mesure la situation professionnelle influe-t-elle sur la vie des gens?

La définition - volontairement large - de l'activité rémunérée sur laquelle se fonde l'ESPA correspond aux recommandations du Bureau International du Travail (BIT). Tous les Etats européens font régulièrement des enquêtes sur leur population active, en interrogeant des ménages. Les pays de la Communauté européenne (CE) sont même tenus d'utiliser un questionnaire standard, ce qui assure une comparabilité directe des résultats.

Actifs occupés – Population non active – Chômeurs

La population résidante de la Suisse se décompose en deux groupes: la population active et la population non active. La population active se répartit à son tour en personnes actives occupées et en chômeurs.

Les 16016 personnes interrogées dans le cadre de l'ESPA 91 ont été classées dans l'une ou l'autre de ces trois catégories en fonction de leurs réponses. On a suivi pour ce faire les recommandations du Bureau International du Travail (BIT), tout en tenant compte des particularités suisses.

Actifs occupés

Font partie des personnes actives occupées toutes les personnes qui exercent une activité rémunérée au moins une heure par semaine ou qui collaborent pendant au moins une heure à l'entreprise familiale sans toucher de rémunération. Les apprentis en font également partie.

La situation des apprentis étant spéciale à bien des égards, nous y consacrons un chapitre à part.

Chômeurs

Sont des chômeurs selon les normes internationales les personnes âgées de 15 ans révolus qui sont sans emploi, qui en cherchent un activement et sont à même de travailler, c'est-à-dire qui ne sont par exemple pas gravement malades.

Population non active

La population non active se compose de toutes les personnes qui n'exercent aucune activité rémunérée, que ce soit en argent ou en nature. Ce sont principalement les personnes qui font des études ou acquièrent une formation complémentaire (et qui n'ont pas de job occasionnel), les hommes et les femmes au foyer ainsi que les retraités.

Le travail et ses multiples aspects

Vous trouverez des informations sur ces trois groupes ci-après:

			Page
Population résidante	Personnes actives	Personnes actives occupées	
		Les actifs occupés représentent la majorité	8
		L'horaire hebdomadaire suisse est chargé	9
		Les horaires flexibles sont répandus	10
		Les Suisses sont fidèles à leur emploi	11
		Une minorité seulement travaille à domicile	12
		Les cadres font davantage d'heures supplémentaires	13
		Le temps partiel, un fief féminin	14
		Et quand la mère de famille va travailler?	15
		Le dimanche n'est pas un jour férié pour tous	16
		Les fruits du travail	17
		Les apprentis, un cas à part	18
	Chômeurs	La Suisse n'est pas à l'abri du chômage	19
		Au chômage: surtout les femmes et les jeunes	20
		Les raisons du chômage sont multiples	21
		Il ne suffit pas de chercher pour trouver	22
		Déménager pour trouver un emploi?	23
	Personnes non actives	Population non active: plus de femmes que d'hommes	24
		Priorité à la formation	25
		Reprendre une activité professionnelle ou non?	26
		Beaucoup de retraités vivent seuls	27
		Définitions	28
		Informations méthodologiques	29
		Bases juridiques	30

Les actifs occupés représentent la majorité

En Suisse, deux habitants âgés de 15 ans révolus sur trois exercent une activité professionnelle. Le fait d'être actif occupé, pour un individu, dépend beaucoup de la tranche d'âge à laquelle il appartient. Les jeunes se trouvent pour la plupart en formation. Les femmes réduisent leur activité lorsqu' elles ont des enfants et ne se réinsèrent pas toujours dans la vie active. Les hommes, en revanche, travaillent le plus souvent à plein temps. Même retraitées, un certain nombre de personnes continuent d'exercer une activité.

69% des personnes âgées de 15 ans et plus exercent une activité rémunérée pendant plus d'une heure par semaine et sont donc des personnes actives occupées au sens de l'ESPA. Cette proportion est plus élevée chez les hommes (80%) que chez les femmes (55%).

Dans le groupe des jeunes âgés de 15 à 24 ans, la proportion d'actifs occupés s'élève à 70% quel que soit le sexe. La quasi-totalité des hommes de 25 à 49 ans exercent une activité professionnelle, contre à peine trois quarts des femmes du même âge. Au delà de 49 ans, le pourcentage d'actifs occupés diminue sensiblement. Ce phénomène s'explique principalement par la tendance à prendre une retraite anticipée ou, dans le cas des femmes, à renoncer à toute réinsertion professionnelle après avoir élevé les enfants (cf. page 26).

Les prochaines enquêtes diront si, passé un certain âge, le taux d'activité des femmes tendra aussi à l'avenir à se rapprocher de celui des hommes. Au delà de 64 ans, seul un cinquième environ des personnes travaillent encore, le plus souvent à temps partiel.

Les maternités et l'éducation des enfants, qui concernent principalement les femmes de 25 à 49 ans, n'impliquent pas de retrait total de la vie active. Plus de la moitié des mères ayant des enfants de moins de 15 ans (56%) exercent une activité professionnelle. Il s'agit toutefois dans la plupart des cas d'une activité à temps partiel, comportant souvent un nombre restreint d'heures (cf. page 14).

Pourcentage de personnes actives occupées de la population résidante, par âge et par sexe

Groupes d'âges	Femmes	Hommes	Total
Personnes de 15 à 24 ans	67	68	67
Personnes de 25 à 49 ans	71	97	84
Personnes de 50 à 64 ans	54	89	71
Personnes de plus de 64 ans	12	21	15
Total	55	80	67

(Base: toute la population active occupée, apprentis compris)

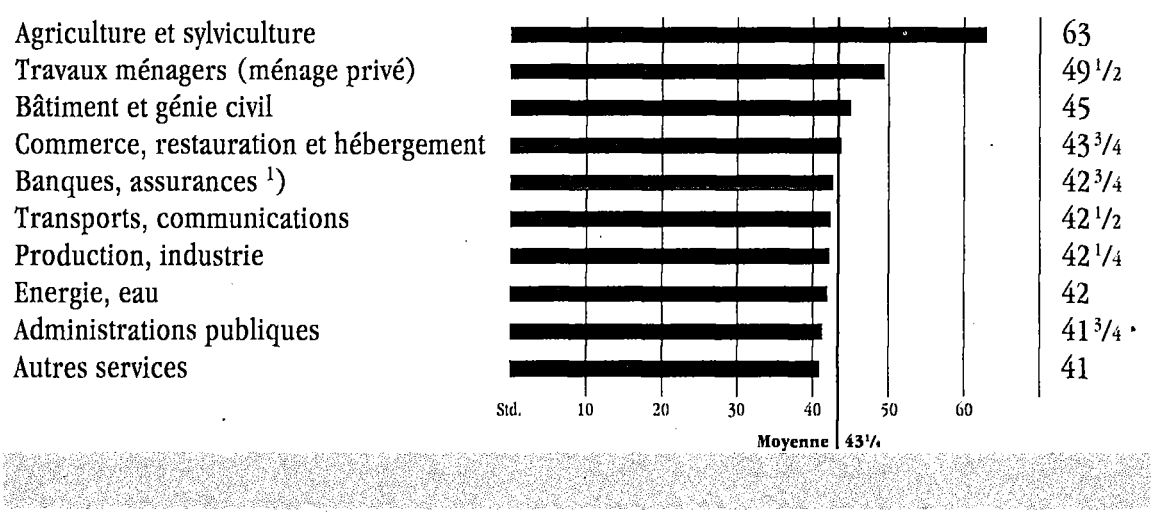
L'horaire hebdomadaire suisse est chargé

La durée hebdomadaire de travail en Suisse est longue, qu'il s'agisse de la durée fixée par contrat ou du nombre d'heures effectivement accomplies. Elle peut toutefois varier considérablement d'une branche à l'autre. Rien d'étonnant donc à ce que les travailleurs, en particulier à plein temps, désirent obtenir une réduction de la durée de travail.

L'ESPA confirme que les travailleurs suisses ont un horaire chargé. Employés à plein temps, ils travaillent en moyenne 43 heures 1/4 par semaine. En menant cette enquête, on s'est basé sur la durée du travail fixée par contrat ou, principalement dans le cas des indépendants, sur le nombre d'heures effectuées habituellement, sans tenir compte des heures supplémentaires. Les personnes travaillant dans l'agriculture, la sylviculture ou le bâtiment, ainsi que les employés de maison ont des horaires particulièrement chargés. La durée hebdomadaire de travail est plus courte dans les administrations publiques, l'enseignement, la voirie, etc.

Un quart à peine des personnes actives occupées (23%) souhaiteraient travailler moins et accepteraient une réduction de salaire en contrepartie. Les actifs à plein temps, en particulier, dont l'horaire atteint ou dépasse 40 heures par semaine aimeraient bien ne travailler que 35 à 39 heures. Les personnes âgées de 25 à 49 ans sont les premières à souhaiter une réduction de la durée de travail (25%), avant les jeunes de 15 à 24 ans (22%) et, surtout, les 50 à 64 ans (19%).

Durée hebdomadaire de travail (en heures), par division d'activités économiques



1) services personnels compris
(Base: uniquement les personnes occupées à plein temps, sans les apprentis)

Les horaires flexibles sont répandus

Près de la moitié des personnes actives occupées (47%) ont un horaire fixe. Les autres ont un horaire flexible qu'elles peuvent soit moduler autour de tranches de présence obligatoire (27%), soit organiser entièrement librement (21%). Le travail par équipe est en revanche rare en Suisse.

L'horaire flexible présente-t-il des avantages pour les travailleurs ou apporte-t-il plus d'inconvénients? Le fait qu'il y ait nettement plus de cadres et de dirigeants à en bénéficier que de salariés non-cadres donne à penser qu'il s'agit là d'un privilège. Mais l'on sait aussi (cf. page 13) que les cadres font plus d'heures supplémentaires et que, bien souvent, leur journée ne se termine pas à l'heure habituelle de sortie des bureaux. Quant aux indépendants et à ceux qui travaillent dans l'entreprise familiale, ils sont très nombreux (respectivement 48 et 51%) à avoir un horaire entièrement libre. Mais peu importe l'heure à laquelle ils terminent leur journée et le nombre d'heures qu'ils ont déjà derrière eux, le travail doit être fait.

Même les personnes qui travaillent moins d'un jour par semaine (4%) ont un horaire souvent irrégulier. Travaillent-elles quand elles le désirent ou quand on a besoin d'elles? Il est évident que des situations et des modes de vie fort distincts se cachent derrière les simples chiffres.

Variantes d'horaires: fréquence (en pour cent) au sein de divers groupes de la population active occupée

	Indépendants	Entreprises familiales	Salariés non-cadres	Salariés cadres	Dirigeants	Total
Horaire fixe	35	24	54	45	36	47
Horaire flexible	15	10	27	38	38	27
Horaire libre	48	51	14	12	24	21
Travail par équipe	1	4	5	5	1	4
Aucune indication	1	11	–	–	1	1
Total	100	100	100	100	100	100

(Base: toute la population active occupée, sans les apprentis)

Les Suisses sont fidèles à leur emploi

En Suisse, beaucoup de personnes actives occupées restent longtemps fidèles à leur emploi: près de la moitié d'entre elles travaillent depuis plus de six ans chez le même employeur. Le marché du travail n'en est pas moins toujours en mouvement, la mobilité professionnelle restant assez grande.

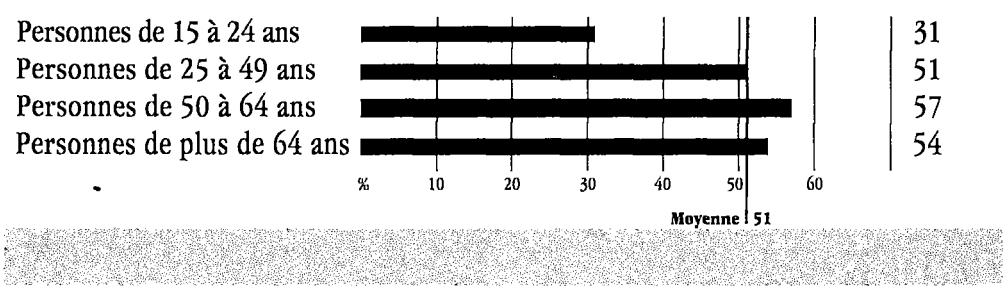
47% des personnes actives occupées travaillent depuis plus de six ans dans la même entreprise et 25% depuis deux à cinq ans. A peine plus d'un quart (27%) seulement ont moins de deux ans d'ancienneté. Quant aux jeunes de 15 à 24 ans, dont c'est souvent le premier emploi, 61% travaillent depuis moins de deux ans chez le même employeur et 41% depuis moins d'un an.

Les salariés non-cadres, parmi lesquels la proportion de jeunes est particulièrement élevée, sont ceux qui changent le plus souvent d'emploi. Seulement 40% d'entre eux ont plus de six ans d'ancienneté; ce pourcentage passe à 55% chez les cadres et à 61% chez les cadres supérieurs.

Au printemps 1991, alors que les signes de la récession étaient encore peu perceptibles, 7% à peine des femmes et des hommes actifs occupés étaient en quête d'un autre emploi. Ils indiquaient, dans des proportions égales, trois raisons pour expliquer leur décision: ils n'étaient pas satisfaits de leur travail, ou de leur employeur, ou encore devaient changer pour des motifs personnels ou familiaux.

Seulement un actif occupé sur deux (51%) exerce encore le métier qu'il a appris, les femmes un peu plus fréquemment que les hommes (53% contre 48%). Un tiers des jeunes de 15 à 24 ans ont déjà changé de profession. Dans les autres groupes d'âges, la proportion des personnes exerçant un autre métier que celui qu'elles ont appris est bien plus élevée.

Pourcentage des personnes actives occupées qui n'exercent plus la profession apprise, par âge



(Base: toute la population active occupée, sans les apprentis)

Une minorité seulement travaille à domicile

En règle générale, si l'on exerce une activité professionnelle, on quitte son domicile pour se rendre à son travail. Une minorité seulement des personnes actives occupées peuvent travailler chez elles, parmi elles près de deux fois plus de femmes que d'hommes.

De nos jours, il est encore d'usage d'avoir un lieu de travail fixe, hors de chez soi. C'est le cas pour près des quatre cinquièmes des personnes actives occupées (78%) et même pour 83% des femmes. Au total, 15% sont en déplacement dans le cadre de leur activité professionnelle ou travaillent en divers endroits. Les hommes sont plus souvent concernés (23%) que les femmes (6%).

Lieux de travail de la population active occupée: répartition en pour cent, par sexe

	Hommes	Femmes	Total
Lieu de travail fixe	73	83	78
En déplacement/ lieux de travail divers	23	6	15
A domicile	4	10	6
Aucune indication	–	1	1

(Base: toute la population active occupée, sans les apprentis)

Seulement 6% des personnes actives occupées exercent leur activité professionnelle chez elles. Il s'agit la plupart du temps d'indépendants ou de personnes qui travaillent dans l'entreprise familiale (ferme ou commerce). Les prochaines enquêtes montreront si, par suite de l'introduction de nouvelles technologies, telles que le télé-travail à domicile, un plus grand nombre de personnes travailleront à l'avenir chez elles. Le travail à domicile a l'avantage de réduire le volume du trafic pendulaire, mais exige aussi des logements plus grands et de nouveaux principes d'organisation pour les entreprises.

Les cadres font davantage d'heures supplémentaires

Un employé sur deux doit souvent faire des heures supplémentaires. En moyenne, cinq heures trois quarts par semaine. Le nombre d'heures supplémentaires se répartit de manière inégale entre les travailleurs et les modalités d'indemnisation varient aussi selon les secteurs et les entreprises.

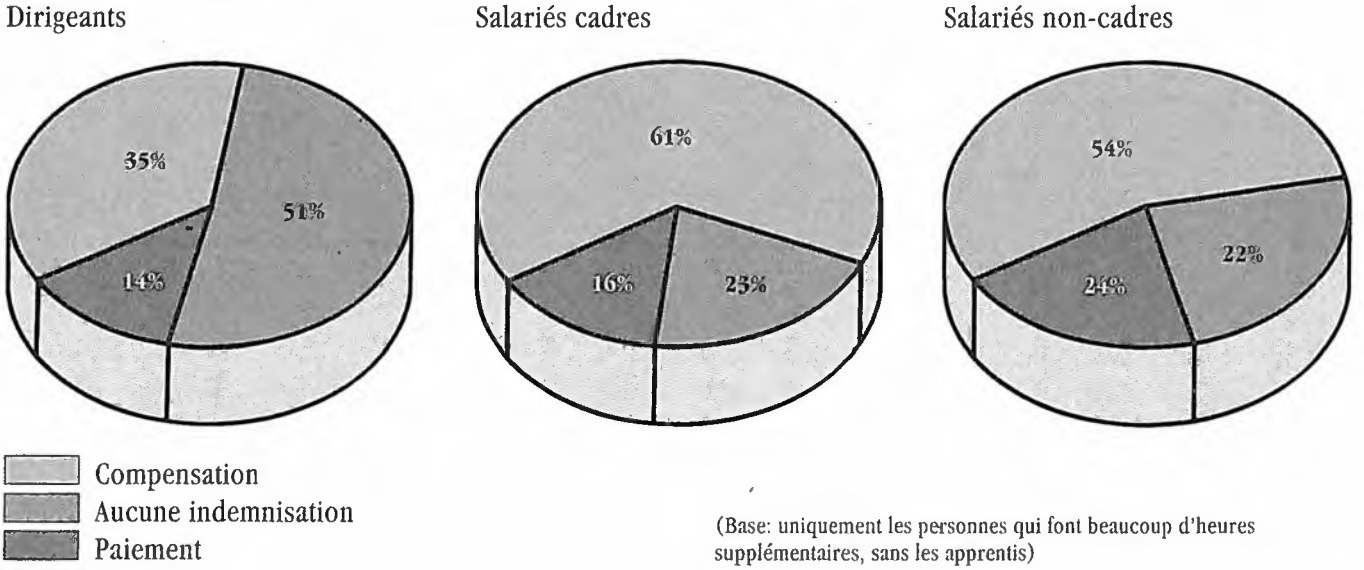
Pour 50% des salariés, il est courant de faire des heures supplémentaires. Pour les autres, c'est rarement voire jamais le cas. On n'a pas tenu compte des indépendants, car il est difficile, dans leur cas, de délimiter précisément les heures supplémentaires de l'horaire dit normal, contrairement aux salariés engagés sur la base d'un contrat de travail.

Les heures supplémentaires sont d'autant plus fréquentes que la personne concernée occupe une fonction élevée. Pour les dirigeants d'entreprise, elles sont presque chose normale. Preuve en est le pourcentage élevé de ceux qui en font souvent (82%). Chez les cadres, la proportion est de 61%; elle tombe à 39% chez les salariés non-cadres.

Les hommes font plus d'heures supplémentaires que les femmes. Ceci s'explique par le fait que les hommes sont plus nombreux à occuper des fonctions élevées et à travailler à plein temps, conditions toutes deux favorables aux heures supplémentaires.

L'indemnisation des heures supplémentaires peut revêtir diverses formes. La bonne moitié des intéressés (52%) peuvent les compenser en prenant congé, 20% se les font payer. Un peu plus d'un quart (27%) n'obtiennent aucune forme de compensation.
La pratique varie beaucoup selon le type de fonction (cf. graphique): alors que la moitié des dirigeants renoncent à toute indemnisation, la moitié des autres salariés peuvent obtenir une compensation. Le paiement des heures supplémentaires est assez rare; c'est encore chez les simples salariés qu'il est le plus fréquent.

Modes d'indemnisation des heures supplémentaires, selon la situation professionnelle (en pourcentage)



(Base: uniquement les personnes qui font beaucoup d'heures supplémentaires, sans les apprentis)

Le temps partiel, un fief féminin

En Suisse, une personne active occupée sur quatre travaille à temps partiel. Alors que la majorité des hommes occupent des postes à plein temps, c'est le cas pour seulement une minorité de femmes. Les femmes qui ont des enfants, principalement, travaillent à temps partiel. Ce type d'emploi permet à un grand nombre de femmes de réduire le stress qu'implique une vie professionnelle menée de front avec une vie familiale.

8% des hommes travaillent à temps partiel, contre 52% des femmes. Les personnes employés à temps partiel représentent 26% de la population active occupée. Le temps partiel est donc un phénomène qui concerne essentiellement les femmes. Il leur permet de concilier une activité professionnelle et les tâches traditionnelles liées à la tenue d'un ménage et à l'éducation des enfants. Dans les années quatre-vingt, la pénurie de main-d'oeuvre aidant, les employeurs étaient davantage disposés à offrir des places à temps partiel.

Les femmes qui ont des enfants de moins de 15 ans apprécient tout particulièrement ce type d'emplois. Ainsi, les trois quarts d'entre elles travaillent à temps partiel, parfois seulement quelques heures par semaine. Les autres, en revanche, occupent en majorité des postes à plein temps.

Dans les branches de l'économie où les femmes sont nombreuses, la proportion de travailleurs à temps partiel est élevée: elle atteint 39% dans les services domestiques, 35% dans l'enseignement et les professions de la santé et 25% dans l'hôtellerie, la restauration et le commerce. Dans les secteurs d'activité traditionnellement masculins, comme le bâtiment, les emplois à plein temps sont par contre majoritaires.

Le partage traditionnel des rôles dans le couple est aussi une des raisons indiquées pour justifier le choix d'une activité à temps partiel. Les femmes dont les enfants ont moins de 15 ans optent dans la plupart des cas pour le temps partiel parce qu'en plus, elles s'occupent de l'éducation des enfants. Quant aux autres femmes, elles avancent elles aussi des raisons familiales surtout (pour s' occuper de parents âgés, par exemple). Il en va tout autrement des hommes: pour eux, ce qui est prioritaire, c'est de pouvoir acquérir une formation ou se perfectionner parallèlement à l'exercice de leur profession.

Travail à plein temps et travail à temps partiel, par sexe (en pourcentage)

	Total	Ensemble des hommes	Ensemble des femmes	Femmes **ayant** des enfants de moins de 15 ans	Femmes **n'ayant pas** d'enfants de moins de 15 ans
A temps partiel	26	8	52	77	44
A plein temps	74	92	48	23	56
Total	100	100	100	100	100

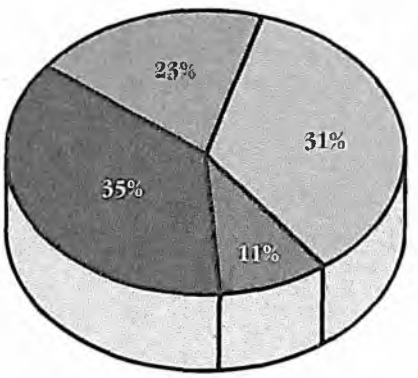
(Base: toute la population active occupée, sans les apprentis)

Et quand la mère de famille va travailler?

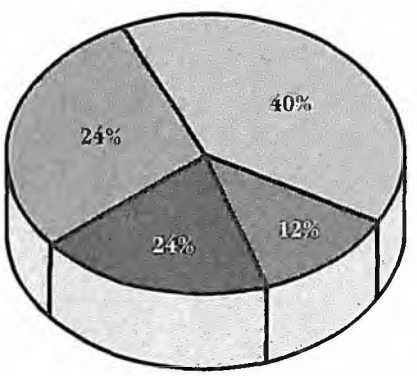
56% des femmes ayant des enfants de moins de 15 ans exercent une activité professionnelle (cf. page 8). Des personnes faisant partie du ménage ou étrangères à celui-ci s'occupent alors des enfants, à moins que ce soient les mères elles-mêmes, ou que les enfants soient laissés à eux-mêmes.

Garde des enfants de mères travaillant à plein temps ou à temps partiel (en pourcentage)

A plein temps



A temps partiel



assurée par d'autres membres du ménage
aucune garde
assurée par la mère elle-même
assurée par d'autres personnes

(Base: *uniquement les femmes actives occupées ayant des enfants de moins de 15 ans*)

Dans 38% des cas, c'est un membre du ménage qui prend soin des enfants et dans 26% des cas, ceux-ci sont confiés à quelqu'un de la parenté, à une maman de jour, à une crèche, une garderie, etc. Il y a toutefois 24% d'enfants qui sont laissés à eux-mêmes. Enfin, dans 12 % des cas, c'est la mère qui s'occupe d'eux, ce qui signifie qu'ils sont aussi en partie laissés à eux-mêmes.

Si la mère travaille à temps partiel, c'est le plus souvent un membre du ménage qui assure la garde des enfants (le conjoint ou une soeur ou un frère plus âgés). Si elle travaille à plein temps, le recours à une aide extérieure est plus fréquent.

Le dimanche n'est pas un jour férié pour tous

Seulement six actifs occupés sur dix ont congé le week-end; les autres travaillent aussi le samedi ou le dimanche. Pour les indépendants et les personnes travaillant dans l'entreprise familiale, c'est même habituel. La nuit non plus n'est pas synonyme de repos pour tous: un actif occupé sur quatre travaille le soir ou la nuit.

41 % des actifs occupés travaillent habituellement le week-end et 21% occasionnellement. Les paysans, pas plus que le personnel de santé, les enseignants ou les employés de maison n'ont congé le week-end. Dans les transports, l'hôtellerie et la restauration, les entreprises de services personnels (salons de coiffure, laveries, établissements de nettoyage-entretien, etc.), la semaine de travail ne s'arrête pas le vendredi soir. En revanche, les salariés des entreprises industrielles et les employés de bureau ont pour la plupart congé en fin de semaine.

Le travail ne cesse pas entièrement la nuit, contrairement à une opinion largement répandue. Seulement trois actifs occupés sur quatre (75%) ne travaillent que le jour, entre 6 heures et 19 heures. 13% accomplissent régulièrement leur travail le soir, de 19 heures à 24 heures: c'est le cas des employés qui nettoient les bureaux ou de certaines équipes des chemins de fer et de la poste. 7% travaillent aussi au moins de temps à autre le soir ou la nuit. Par contre, le nombre de ceux qui font leur «journée» uniquement la nuit, de minuit à 6 heures, est très faible en Suisse (2%).

Travail du week-end par division d'activités économiques (en pourcentage)

	régulièrement	parfois	(presque) jamais
Agriculture et sylviculture	80	9	11
Autres services	55	16	29
Travaux ménagers (ménage privé)	50	13	37
Transports, communications	48	19	33
Commerce, restauration et hébergement	48	19	33
Administrations publiques	32	23	45
Banques, assurances [1])	28	23	48
Energie, eau	24	31	45
Bâtiment et génie civil	24	27	49
Production, industrie	21	26	53
Moyenne de l'ensemble des divisions d'activités économiques	40	21	39

[1]) services personnels compris
(Base: toute la population active occupée, sans les apprentis)

Les fruits du travail

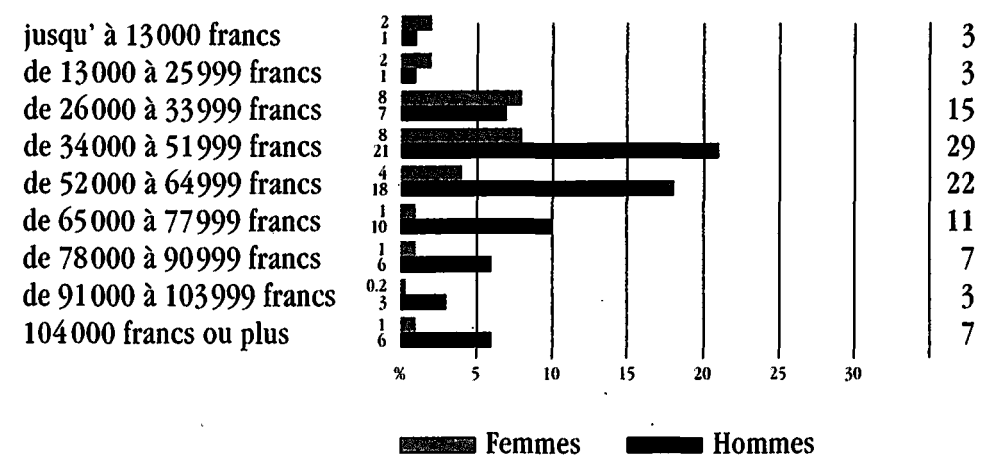
Tous degrés d'occupation confondus, la moitié des personnes actives occupées ont un revenu annuel net inférieur à 45000 francs. Seul un dixième d'entre elles gagnent plus de 84000 francs par année. Il va sans dire que les salaires des personnes travaillant à plein temps sont plus élevés que ceux des personnes travaillant à temps partiel. Le revenu dépend en outre, dans une mesure considérable, de la situation dans la profession.

Le salaire net que reçoit une personne active occupée est la somme des revenus de son travail, déduction faite des cotisations d'assurances sociales, mais non des impôts. Bien des gens ont d'autres sources de revenus encore, telles que les intérêts de leur fortune, ou des revenus issus d'une rente. Ici, nous n'en tenons toutefois pas compte. En analysant les revenus du travail, il faut évidemment prendre en considération le degré d'occupation (à plein temps/à temps partiel).

Si l'on se limite aux personnes actives occupées à plein temps, on constate que près de la moitié d'entre elles (51%) ont un salaire annuel de 34000 à 65000 francs; 21% gagnent moins de 34000 francs et 28% plus de 65000 francs. Les différences entre les sexes sont frappantes: les femmes dominent dans les tranches de revenus inférieures, les hommes dans les tranches supérieures. Ce phénomène s'explique par des différences de formation, de situation dans la profession et de branche. Les données disponibles ne permettent pas de déceler la discrimination salariale; il faudrait procéder à une analyse approfondie pour en déterminer l'ampleur.

La situation dans la profession influe dans une mesure particulièrement forte sur le salaire net. Les salariés non-cadres qui travaillent à plein temps gagnent en moyenne (médiane: cf. page 28) 47000 francs par année, les cadres 58000 francs et les dirigeants 78000 francs. Les indépendants comprennent des groupes aussi différents que les paysans de montagne et les médecins; le revenu moyen de 54000 francs n'est donc guère révélateur.

Salaire annuel net des personnes actives occupées, par sexe (en pourcentage)



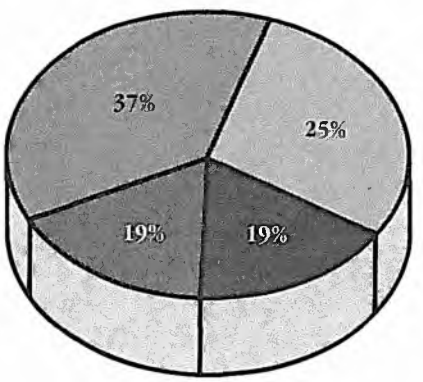
(Base: uniquement les personnes occupées à plein temps, sans les apprentis)

Les apprentis, un cas à part

La journée de travail des apprentis diffère à bien des égards de celle du reste de la population active occupée. Les apprentis font en effet la navette entre leur lieu de travail et l'école; ils ont des devoirs à faire; ils ont des conditions de travail différentes et, bien sûr, un salaire moins élevé.

Pourcentage d'apprentis dont la durée hebdomadaire de travail (profession plus école, devoirs non compris)

est de ...



40 heures au maximum
41 à 42 heures
43 à 44 heures
plus de 44 heures

(Base: uniquement les apprentis)

Les apprentis travaillent en moyenne 42 heures par semaine chez leur employeur et à l'école. Ils consacrent en outre plus de deux heures et demie par semaine à leurs devoirs. Globalement, leur durée hebdomadaire de travail est donc très proche de celle des personnes qui travaillent à plein temps.

Près de la moitié des apprentis (proportion légèrement inférieure à celle de la population active occupée dans son ensemble) doivent travailler le week-end, 31% habituellement et les autres occasionnellement. Plus nombreuses à choisir des professions impliquant cette obligation, les femmes sont nettement plus touchées par le travail du week-end (48%) que les hommes (21%).

62% des apprentis ont un horaire fixe. Les 38% restants travaillent selon un plan qui offre certains choix individuels (tel que l'horaire flexible). La proportion de personnes qui ont un horaire fixe est donc bien plus élevée chez les apprentis que dans le reste de la population active occupée.

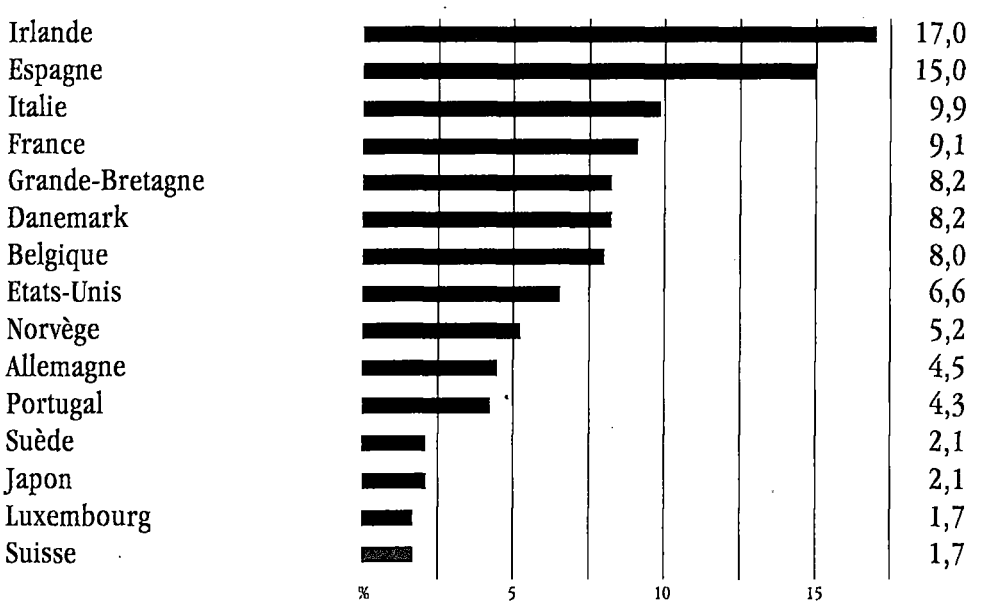
Leur formation n'étant pas terminée, les apprentis gagnent beaucoup moins que les personnes qui ont achevé la leur: le salaire annuel net de la moitié d'entre eux est inférieur à 7 300 francs.

La Suisse n'est pas à l'abri du chômage

Grâce à l'ESPA, il est possible de faire, pour la première fois, une comparaison internationale valable en ce qui concerne le chômage. Pendant le deuxième trimestre de 1991, les chômeurs représentaient, en Suisse, 1,7% de la population active. Nous faisons donc partie des pays qui présentent les taux de chômage les plus bas.

Conçue sur la base de normes internationales (cf. page 6), l'ESPA peut enregistrer l'ensemble des chômeurs, qu'ils soient inscrits à un office du travail ou non. Selon les recommandations du Bureau International du Travail, on considère comme chômeurs les personnes qui sont sans emploi, qui en cherchent un activement et sont à même de travailler, c'est-à-dire qui ne sont par exemple pas gravement malades.
Comparé aux taux de chômage d'autres pays, celui de la Suisse est très bas. Il ne faut pas oublier néanmoins que le pourcentage précité représente des êtres humains en détresse pour qui le chômage correspond souvent à une crise existentielle.
Depuis le choc pétrolier du début des années 70, les taux de chômage de la plupart des pays européens ont fortement augmenté; ils ne sont jamais retombés au niveau des années 60. En Suisse, le chômage est resté relativement faible pendant toute cette période. Précisons que le chômage est élevé surtout dans les régions les plus touchées par des restructurations économiques. En Suisse, les branches particulièrement exposées à de tels changements (l'industrie lourde, la construction navale, etc.) ne jouent pas un rôle très important. Notre pays a réussi à maintenir un taux de chômage bas aussi grâce à la politique qu'il a adoptée en ce qui concerne le marché du travail et les étrangers. La pénurie de main-d'oeuvre et le plein emploi étaient les principales caractéristiques du marché du travail suisse pendant les années 80. Ce n'est qu'en 1991 que la situation économique s'est détériorée et que le chômage s'est mis à progresser sensiblement, même en Suisse.

Chômage: comparaison internationale (2e trimestre de 1991, en pourcentage)



(Sources: pour la Suisse, l'ESPA de 1991; pour les autres pays, taux de chômage standardisés *tirés des Statistiques trimestrielles de la population active* de l'OCDE)

Au chômage: surtout les femmes et les jeunes

Le chômage frappe surtout les femmes et les jeunes, en d'autres termes des groupes qui se situent souvent en marge du marché du travail. La plupart des chômeurs retrouvent un emploi en moins de six mois. Le chômage permanent est rare.

Chômeurs et actifs occupés par âge et par sexe (en pourcentage)

	Chômeurs	Actifs occupés
Hommes	41	58
Femmes	59	42
Total	100	100
Personnes de 15 à 24 ans	34	17
Personnes de 25 à 49 ans	52	59
Personnes de 50 à 64 ans	14	20
Personnes de plus de 64 ans	0	4
Total	100	100

(Base: ensemble des chômeurs et des actifs occupés, apprentis compris)

Parmi les chômeurs, on compte 59% de femmes, alors que la population active occupée n'en comprend que 42%. Les personnes de 15 à 24 ans sont surreprésentées, elles aussi, parmi les chômeurs, où leur part s'élève à 34%, le pourcentage correspondant de la population active occupée étant de 17%.

Les célibataires sont victimes du chômage plus souvent que les personnes vivant en famille. Environ deux tiers des chômeurs mariés sont des femmes. Le chômage frappe plus les étrangers que les Suisses. Les étrangers bénéficiant d'un permis d'établissement ou détenant un permis annuel de séjour représentent en effet 16% de la population active occupée, mais 23% des chômeurs.

Les personnes qui n'ont acquis aucune formation après leur scolarité obligatoire sont victimes du chômage dans une mesure supérieure à la moyenne: 30% des chômeurs font partie de cette catégorie, alors que celle-ci représente 20% seulement de la population active occupée. Inversement, les personnes dont le niveau de formation est élevé risquent moins que les autres de perdre leur emploi.

Lors de l'enquête, un tiers des chômeurs (30%) étaient en quête d'emploi depuis moins d'un mois; il s'agissait en majeure partie d'hommes et la plupart avaient entre 15 et 24 ans. 41% étaient au chômage depuis un à six mois; dans ce groupe, les femmes étaient particulièrement nombreuses. 26% étaient au chômage depuis plus de six mois; leur âge se situait entre 25 et 49 ans dans la majorité des cas. Enfin, 6% des chômeurs – soit 0,1% de la population active – ne travaillaient pas depuis plus de deux ans.

Les raisons du chômage sont multiples

Les cas de chômage découlent, dans des proportions à peu près égales, de licenciements, de l'expiration de contrats, de démissions, de raisons personnelles ou familiales et de problèmes de santé. Le chômage peut naître aussi de l'impossibilité de trouver un emploi au terme de la formation, ou après une interruption de l'activité professionnelle.

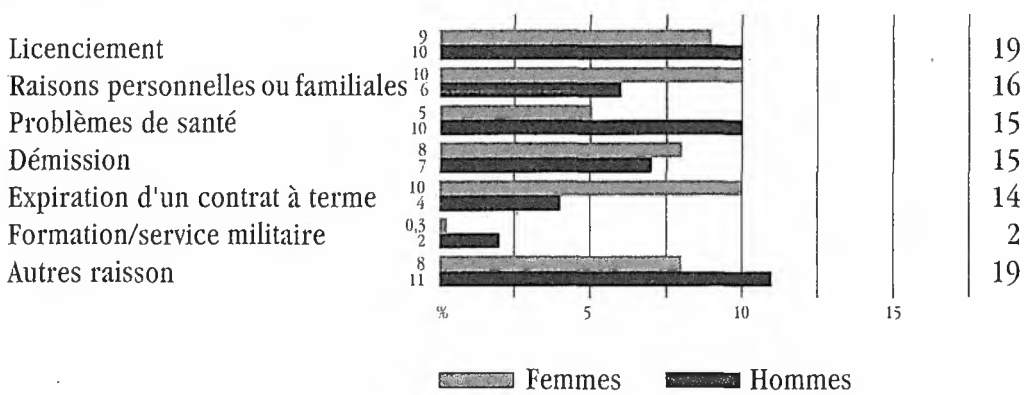
La moitié des chômeurs de sexe masculin (54%) avaient un emploi auparavant; 35% n'ont pas réussi à s'insérer dans la vie professionnelle une fois leur formation achevée. Parmi les femmes au chômage, 56% exerçaient une profession auparavant, 25% s'occupaient du ménage et des enfants et 13% terminaient leur formation.

Parmi les personnes qui exerçaient une activité professionnelle avant le début du chômage, celles qui ont été licenciées représentent la part la plus importante (19%). Les autres causes, à savoir les raisons personnelles ou familiales (notamment la naissance d'un enfant), les problèmes de santé, les démissions et l'expiration de contrats, correspondent chacune à environ 15% des pertes d'emplois.

Les raisons personnelles ou familiales, l'expiration de contrats et les démissions étaient plus nombreuses chez les femmes que chez les hommes. Les problèmes de santé, en revanche, jouaient un rôle particulièrement important chez les hommes. Les licenciements ont frappé les deux sexes à peu près dans la même mesure.

Entre les groupes d'âges, on observe des différences marquées. Un tiers des chômeurs de 15 à 24 ans avaient perdu leur emploi à l'expiration de leur contrat. Dans le groupe des personnes de 25 à 49 ans, les démissions étaient la première cause de chômage. La plupart des chômeurs de 50 à 64 ans avaient perdu leur emploi par licenciement ou en raison de problèmes de santé.

Causes du chômage, par sexe (en pourcentage)



(Base: uniquement les chômeurs qui avaient un emploi jusqu'au début du chômage)

Il ne suffit pas de chercher pour trouver

Suivant les raisons qui sont à l'origine de leur chômage, les gens s'inscrivent à l'office du travail et vont timbrer ou s'en abstiennent. Les chômeurs recourent à des méthodes diverses pour trouver un emploi. Mais le succès se fait parfois attendre...

Un peu plus d'un tiers (0,6%) des 1,7% de chômeurs comptés au deuxième trimestre de 1991 étaient inscrits auprès d'un office du travail.

Bien des chômeurs renoncent sans doute aux allocations de chômage à cause des conditions à remplir. D'autres ne semblent pas en avoir besoin ou doutent que l'office du travail ne soit en mesure de les aider efficacement à retrouver un emploi.

Les personnes qui sont au chômage pour des raisons personnelles ou familiales, ou dans le contexte de leur formation ou de leur service militaire (il s'agit surtout de femmes et de jeunes) sont moins nombreuses à s'inscrire auprès d'un office du travail. En revanche, celles qui sont au chômage à cause de problèmes de santé (il s'agit principalement de salariés d'un certain âge) ou parce que leur contrat a expiré s'inscrivent en général et touchent des allocations. Les chômeurs essaient activement, et de diverses manières, de retrouver un emploi. Un tiers d'entre eux environ offrent leurs services à des employeurs potentiels directement, un autre tiers en répondant à des annonces. 20% des chômeurs recourent aux services d'agences de placement privées. Ceux qui tentent de se faire placer par un office du travail ne représentent donc pas un pourcentage élevé. Selon leurs groupes d'âges, les chômeurs donnent la préférence à des méthodes différentes. Ceux de 15 à 24 ans recourent surtout à des agences privées; ils se rendent rarement à l'office du travail. Ceux de 25 à 49 ans répondent avant tout à des annonces ou s'adressent directement à des employeurs. Les chômeurs de plus de 50 ans sont plus nombreux que les autres à chercher une solution à l'office du travail.

Méthodes appliquées pour trouver un emploi, par âge (en pourcentage, plusieurs réponses possibles)

	Personnes de 15 à 24 ans	Personnes de 25 à 49 ans	Personnes de 50 à 64 ans	Total
Répondre à des annonces	24	40	54	36
Offrir ses services directement	27	34	38	32
Recourir à une agence privée de placement	35	13	12	20
Lire les annonces	13	18	27	17
Publier des annonces	15	15	19	15
S'adresser à des connaissances	23	9	8	13
Recourir à l'office du travail	5	15	23	13
Attendre une réponse	2	11	4	7
Autres méthodes	3	3	8	4

(Plusieurs réponses étant possibles, les sommes dépassent 100%)

(Base: uniquement les chômeurs qui avaient cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes)

Déménager pour trouver un emploi?

Les chômeurs ne sont pas tous prêts à changer de domicile, voire de région linguistique, pour obtenir un emploi. Ils espèrent retrouver un poste dans la localité qu'ils habitent ou dans les environs. Le travail à temps partiel, par contre, leur paraît envisageable.

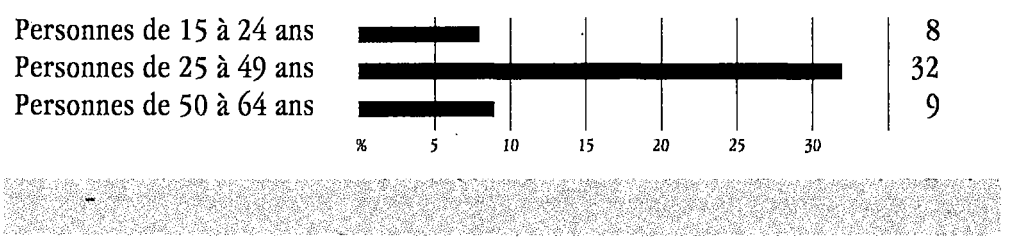
Un cinquième (20%) des chômeurs sont prêts à déménager pour obtenir un emploi. Un sur six quitterait même sa région linguistique dans ce but. Cette disposition à changer de domicile est nettement plus marquée chez les hommes (30%) que chez les femmes (13%). Les chômeurs qui n'ont pas d'enfants au-dessous de 15 ans hésitent moins à déménager que les pères et mères de famille.

Le chômage est un facteur d'insécurité. Il est donc essentiel que les personnes affectées trouvent la stabilité ailleurs, notamment dans les contacts humains et dans leur foyer. Beaucoup de chômeurs ont de toute façon bon espoir de trouver un emploi dans la localité qu'ils habitent, ou à une distance permettant de faire la navette.

Ce sont les chômeurs des groupes d'âges moyens qui sont les plus disposés à déménager pour reprendre une activité professionnelle. Les plus jeunes (ceux de 15 à 24 ans) habitent en général encore chez leurs parents et hésitent à partir. Les plus âgés (ceux de 50 à 64 ans) habitent souvent au même endroit depuis longtemps et tiennent à cet environnement. Par ailleurs, les chômeurs qui sont propriétaires de leur maison ou de leur logement sont moins disposés à déménager (11%) que les locataires (23%).

D'autres modifications sont acceptées plus facilement. Ainsi, la plupart (72%) des chômeurs qui travaillaient à plein temps auparavant et cherchent un emploi à plein temps seraient prêts à accepter un poste à temps partiel. Parmi les chômeurs cherchant un poste à temps partiel, par contre, seuls 34% seraient disposés à travailler à plein temps. Notamment les femmes qui s'occupent de leur ménage et de leur famille (cf. page 14) ne sauraient accepter un poste à plein temps.

Personnes disposées à déménager, par âge (en pourcentage)



(Base: ensemble des chômeurs)

Population non active: plus de femmes que d'hommes

Un tiers des personnes de plus de 15 ans n'exercent aucune activité rémunérée. Dans la population non active, on distingue principalement trois groupes, qui correspondent à des situations différentes: les personnes acquérant une formation, les femmes et les hommes au foyer, ainsi que les retraités.

Selon la définition de l'ESPA, la population non active comprend les personnes qui ne travaillent pas plus d'une heure par semaine contre rémunération, qui ne collaborent pas aux travaux de l'entreprise familiale et qui ne font rien pour trouver un emploi. Dans la population résidante de la Suisse, 32% des gens de plus de 15 ans correspondent à cette définition. La population non active comprend 47% de personnes âgées de plus de 64 ans et 71% de femmes. Ces dernières dominent d'ailleurs dans l'ensemble des groupes d'âges.

29% des jeunes de 15 à 24 ans font partie de la population non active. Cette proportion tombe à 14% dans la tranche d'âges de 25 à 49 ans. Pratiquement tous les hommes de ce groupe exercent une activité rémunérée, alors que 27% des femmes s'occupent exclusivement de leur ménage et de leur famille. La part des personnes non actives remonte à 29% dans le groupe dont l'âge se situe entre 50 et 64 ans. Là, les hommes abandonnant leur activité professionnelle pour raisons de santé se font plus nombreux. Le fait que les femmes prennent leur retraite avant les hommes se fait sentir aussi. La plupart des personnes de plus de 64 ans (85%) sont retraitées, mais un cinquième environ des hommes continuent à exercer une activité rémunérée (cf. page 8).

Population non active, par âge et par sexe (en pourcentage)

	Hommes	Femmes	Total
Personnes de 15 à 24 ans	26	31	29
Personnes de 25 à 49 ans	2	27	14
Personnes de 50 à 64 ans	10	46	29
Personnes de plus de 64 ans	79	88	85
Moyenne de l'ensemble des groupes d'âges	19	44	32

(Base: toute la population non active)

Groupes des personnes non actives (en pourcentage)

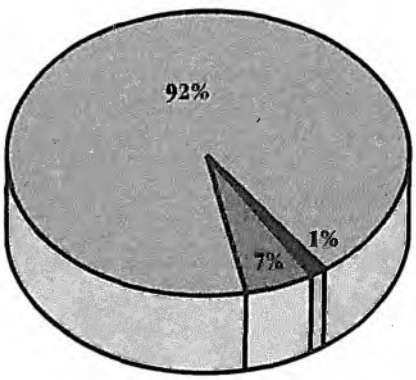
Personnes en formation	14
Femmes et hommes au foyer	31
Retraités	48
Autres	7
Total	100

(Base: toute la population non active; classement selon les informations fournies par les personnes elles-mêmes)

Priorité à la formation

La population non active comprend une proportion considérable de jeunes qui consacrent tout leur temps à leur formation. La plupart d'entre eux sont célibataires et vivent encore chez leurs parents.

Personnes en formation, par âge (en pourcentage)



Personnes de 15 à 24 ans
Personnes de 25 à 49 ans
Personnes de plus de 50 ans

(Base: uniquement les personnes en formation)

Les personnes acquérant une formation constituent un groupe important de la population non active, puisqu'elles en représentent 14%. 92% d'entre elles ont de 15 à 24 ans et 7% de 25 à 49 ans. Ce groupe est composé en majorité de femmes (54%). Il comprend 97% de célibataires, ce qui n'étonne guère, vu l'âge des personnes concernées et l'absence de revenu. 2% seulement des personnes acquérant une formation sont mariées et ont des enfants de moins de 15 ans.

La plupart des personnes en question vivent encore chez leurs parents (90%), 10% d'entre elles seulement vivent seules ou à deux. Deux tiers fréquentent une école professionnelle ou une école technique au terme de la scolarité obligatoire, un tiers poursuivent leurs études à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur.

Comparativement aux autres groupes de la population non active, celui-ci comprend une proportion relativement élevée de personnes disposées à travailler à côté de leurs cours, voire à remplacer la formation par une activité rémunérée. Si on leur proposait un poste intéressant, 17% l'accepteraient en effet à coup sûr et 22% éventuellement. 61% refuseraient cependant sans hésiter, pour continuer leur formation.

20% des personnes en formation ont déjà exercé une activité rémunérée; dans la plupart des cas, il s'agissait de jobs occasionnels.

Reprendre une activité professionnelle ou non?

Les ménagères représentent un tiers de la population non active. Avant de tenir le ménage, la plupart d'entre elles avaient exercé une activité rémunérée. Deux tiers des femmes au foyer excluent tout retour à la vie professionnelle.

La population non active comprend 31% de ménagères. Ces femmes se sont retirées de la vie professionnelle pour se consacrer entièrement à leur famille. Très peu d'hommes en font autant: 99% des personnes au foyer sont de sexe féminin. Les ménagères dont l'âge se situe entre 15 et 24 ans constituent une minorité (2%). La plupart (57%) ont de 25 à 49 ans. Celles de 50 à 64 ans représentent 31% du total et celles de plus de 65 ans 10%.

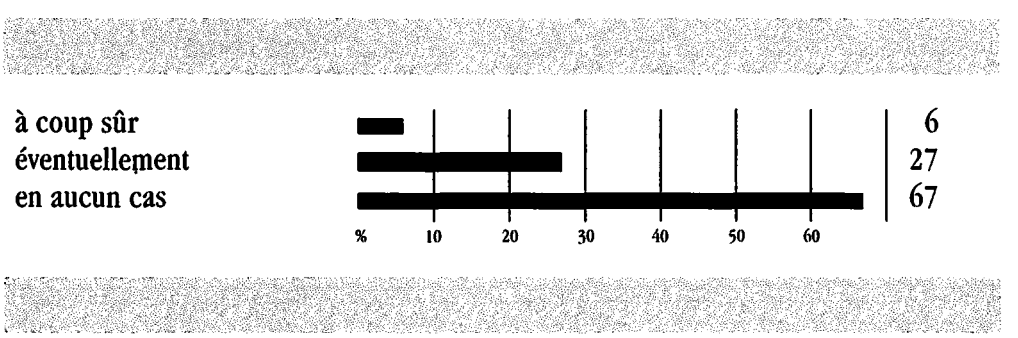
La grande majorité des ménagères (93%) sont mariées, 4% sont veuves. Trois quarts d'entre elles se répartissent entre les ménages de deux, de trois et de quatre personnes dans des proportions à peu près égales. 15% vivent dans des ménages de cinq personnes. Celles qui vivent seules ne représentent que 3% du total. Environ la moitié (48%) élèvent des enfants de moins de 15 ans.

Le temps à consacrer aux travaux domestiques varie selon la taille du ménage et l'âge de ses membres. Ainsi, les ménagères de 15 à 24 ans et celles dont l'âge dépasse 64 ans accomplissent ces tâches en nettement moins d'heures que les ménagères de 25 à 49 ans. Ce sont les femmes ayant des enfants de moins de 15 ans qui consacrent le plus de temps aux travaux ménagers.

90% des ménagères avaient exercé auparavant une activité rémunérée. Près de la moitié d'entre elles (49%) y ont renoncé plus de 3 ans avant l'ESPA et un tiers (34%) plus de 5 ans avant.

La plupart (85%) ont abandonné leur dernier emploi – et du même coup la vie active – pour des raisons personnelles et familiales. Si on leur proposait un poste intéressant, 6% reprendraient la vie professionnelle à coup sûr et 27% éventuellement. Deux tiers d'entre elles ne se laisseraient pas tenter.

Reprise d'une activité professionnelle (en pourcentage)
Si on leur proposait un emploi particulièrement intéressant, ... pour cent de femmes au foyer reprendraient une activité professionnelle

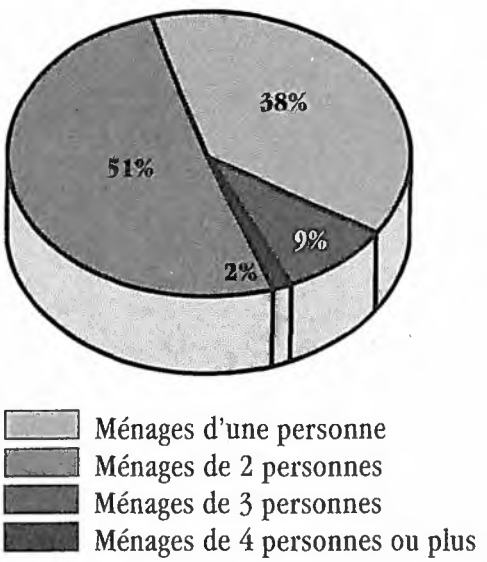


(Base: uniquement les femmes et hommes au foyer, sans activité rémunérée)

Beaucoup de retraités vivent seuls

Les retraités constituent à peu près la moitié de la population non active. La plupart d'entre eux ont pris leur retraite au terme de leur vie professionnelle. Un peu plus d'un tiers des retraités vivent seuls.

Taille des ménages de retraités (en pourcentage)



(Base: uniquement les retraités)

La majeure partie des personnes qui composent ce groupe (94%) ont plus de 64 ans, mais 6% n'ont pas encore atteint l'âge de la retraite. Il s'agit de personnes qui ont pris une retraite anticipée ou qui touchent des rentes autres que les pensions de vieillesse. Parmi les retraités, il y a plus de femmes (56%) que d'hommes.

55% des retraités sont mariés. Mais le veuvage est fréquent à cet âge (32%). La moitié des retraités vivent avec une autre personne, 38% vivent seuls. Pour ces derniers, les contacts et les relations avec le monde qui les entoure sont particulièrement importants.

La grande majorité (91%) des retraités avaient exercé une profession. On comprend aisément qu' après s'être retirés de la vie active, la plupart d'entre eux (81%) n'aient pas la moindre envie d'y retourner. 4% seraient pourtant prêts à accepter un poste intéressant si on leur en proposait un et 15% seraient éventuellement disposés à le faire.

D'aucuns continuent à exercer une activité rémunérée après avoir atteint l'âge de la retraite (cf. page 8), mais il s'agit d'exceptions. La plupart des retraités réorientent leur vie en fonction d'autres intérêts.

Définitions

Chômeurs selon l'ESPA:

Ce terme désigne les personnes âgées de plus de 15 ans qui n'exercent aucune activité rémunérée, cherchent activement un emploi et sont à même de travailler, c'est-à-dire qui ne sont par exemple pas gravement malades. L'expression «chômeurs selon les normes internationales» a le même sens.

Produit intérieur brut:

On nomme «produit intérieur brut» la somme des biens et des services produits en Suisse au cours d'une année.

Personnes actives occupées selon l'ESPA:

Ce terme désigne les personnes âgées de plus de 15 ans qui exercent une activité rémunérée au moins une heure par semaine ou qui collaborent pendant au moins une heure aux travaux de l'entreprise familiale sans toucher de rémunération.

Médiane:

On appelle «médiane» une valeur telle que le nombre des observations qui lui sont inférieures soit égal au nombre des observations qui lui sont supérieures, dans un ensemble de valeurs observées. Exemple: Si le revenu médian est de 40000 francs, cela signifie que 50% des personnes concernées gagnent moins de 40000 francs et 50% plus de 40000 francs.

Personnes non actives selon l'ESPA:

Ce terme désigne les personnes âgées de plus de 15 ans qui ne font partie ni des actifs occupés ni des chômeurs.

Divisions d'activités économiques:

Ces divisions constituent le premier niveau de la Nomenclature générale des activités économiques, publiée par l'Office fédéral de la statistique. Il en existe neuf:

- Agriculture, sylviculture
- Economie énergétique, extraction de minéraux
- Arts et métiers, industrie
- Bâtiment et génie civil
- Commerce, restauration et hébergement, réparations
- Transports et communications
- Banques, assurances, affaires immobilières, agences-conseil, services personnels
- Autres services (publics et privés)
- Administrations publiques au sens étroit du terme, représentations diplomatiques

Le travail accompli dans des ménages privés est considéré séparément par l'ESPA.

Informations méthodologiques

Population: Ensemble des personnes de plus de 15 ans de nationalité suisse et étrangers bénéficiant d'un permis d'établissement ou détenant une autorisation annuelle de séjour.

Echantillon: Ménages de toutes les régions du pays, tirés au sort de l'annuaire téléphonique. Le membre du ménage à interroger a été déterminé au hasard également. 16000 interviews ont été réalisées.

Fiabilité des résultats: Les réponses fournies par l'échantillon permettent d'établir par extrapolation les données correspondantes pour toute la population.
Une personne de l'échantillon représente alors 350 personnes de la population. Les données obtenues par extrapolation sont un peu moins précises; la fiabilité des résultats que nous présentons ici ne s'en trouve toutefois pas réduite.

Participation: La participation à l'enquête était facultative (cf. page 30). Toutes les personnes qui y ont collaboré ont reçu un petit cadeau; en outre, la présente brochure leur sera remise gratuitement.

Méthode d'enquête: Interviews téléphoniques assistées par ordinateur, après avis écrit. Quatre cinquièmes des personnes interviewées seront interrogées de nouveau en 1992, puis encore trois fois au maximum. Cette méthode permet d'enregistrer les évolutions individuelles pendant une période de cinq ans et de les situer dans le contexte de l'évolution générale.

Période d'enquête: Avril à juin 1991

Réalisation de l'enquête: L'Office fédéral de la statistique a chargé les instituts de sondage LINK (Lucerne) et M.I.S. (Lausanne) de réaliser l'enquête.

Ordonnance concernant l'enquête suisse

Le Conseil fédéral suisse, vu l'article 5 de la loi fédérale du 20 juin 1980[1)] réglant l'observation de la conjoncture et l'exécution d'enquêtes sur la conjoncture, arrête:

Article premier But de l'enquête
[1] L'enquête suisse sur la population active (ESPA) a pour but de fournir des données représentatives sur la structure socio-économique de la population résidante de la Suisse et sur sa participation à la vie active.
[2] Elle permet en outre de mettre à jour et d'affiner les données du recensement de la population qui ont trait aux domaines démographique et socio-économique.

Art.2 Objet et date de l'enquête
[1] L'enquête porte sur la situation démographique, économique et sociale des ménages, sur la situation professionnelle, sur la participation à la vie active et sur les conditions de travail des personnes interrogées, sur la branche économique dans laquelle elles travaillent ainsi que sur leur formation et leur profession.
[2] L'enquête, de périodicité annuelle, aura lieu pour la première fois au printemps 1991. La première enquête servira également de relevé de contrôle pour le recensement fédéral de la population de 1990.

Art.3 Méthode
[1] L'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 15000 ménages au moins. Elle se fait en général par téléphone.
[2] Une partie des personnes interrogées participent à l'enquête pendant plusieurs années.

Art.4 Participation des ménages et des personnes
[1] Les ménages et les personnes retenus pour l'enquête sont invités à répondre aux questions posées; leur participation est facultative.
[2] Une idemnité est versée aux personnes qui participent pendant plusieurs années à l'enquête sur la population active.

Art.5 Exécution
[1] L'Office fédéral de la statistique (l'office fédéral) assure la préparation, la coordination et la réalisation de l'enquête sur la population active. Il établit les documents d'enquête, analyse les résultats et les publie.
[2] L'office fédéral travaille en collaboration avec les autres services fédéraux intéressés.

Art.6 Collaboration d'instituts de sondage et d'organismes privés
[1] L'office fédéral peut demander à des instituts de sondage et à des organismes privés de collaborer à l'exécution de l'enquête.
[2] Les droits et les obligations de ces instituts et de ces organismes sont fixés par des contrats spéciaux. L'office fédéral leur impose en particulier:
a. De n'utiliser les données qui leur ont été communiquées ou qu'ils ont collectées dans le cadre de leur mandat que pour exécuter ce même mandat;
b. De ne pas lier l'enquête qu'ils effectuent pour le compte de l'office fédéral à d'autres enquêtes;
c. De lui remettre toutes les données, une fois le mandat exécuté.

RS 431.946.17

[1)] RS 951. 95

Art.7 Participation des cantons et des communes
[1] Les offices cantonaux ou communaux intéressés peuvent participer à l'enquête en accord avec l'office fédéral.
[2] L'exécution d'enquêtes supplémentaires se déroule conformément aux instructions de l'office fédéral.

Art.8 Obligation de garder le secret et devoir de vigilance
[1] Toutes les personnes et tous les services administratifs chargés de l'exécution de l'enquête sont tenus de garder le secret sur les données recueillies.
[2] Ils veillent à ce que les données soient conservées en lieu sûr.
[3] L'obligation, pour les instituts et les organisations privés, de garder le secret et d'observer le devoir de vigilance est fixée par contrat.

Art.9 Utilisation des données
[1] Les données provenant de l'enquête sur la population active ne peuvent être utilisées qu'à des fins statistiques.
[2] Les éléments d'identification personnelle des personnes qui participent à l'enquête pendant plusieurs années peuvent être réutilisés.

Art.10 Communication de données individuelles
[1] Pour des travaux statistiques déterminés, l'office fédéral peut communiquer les données provenant de l'enquête sur la population active à des services fédéraux, cantonaux ou communaux, ainsi qu'à des organismes privés au service de la recherche.
[2] Il ne peut toutefois communiquer ces données que si
a. Elles ne contiennent plus d'éléments d'identification personnelle;
b. Les destinataires s'engagent à ne pas les communiquer à des tiers et à les restituer à l'office fédéral ou à les détruire une fois leur travail terminé;
c. Les mesures de sécurité nécessaires sont prises.

Art.11 Diffusion
Les résultats de l'enquête sur la population active sont rendus accessibles sous une forme qui exclut toute identification des personnes ou des ménages interrogés.

Art.12 Destruction des données
L'office fédéral détruit les éléments d'identification personnelle et les documents d'enquête dès qu'ils ne sont plus nécessaires à la saisie, au complètement et au contrôle des données.

Art.13 Répartition des frais
[1] La Confédération prend à sa charge les frais occasionnés par l'exécution de l'enquête, l'exploitation des données et la publication des résultats.
[2] Les cantons et les communes prennent à leur charge les frais supplémentaires qui sont liés à leur participation à l'enquête.

Art.14 Entrée en vigueur
La présente ordonnance entre en vigueur le 1er avril 1990.

12 mars 1990

Au nom du Conseil fédéral suisse:
Le président de la Confédération, Koller
Le chancelier de la Confédération, Buser

Qui fait partie de la population active occupée? Quelle est la durée hebdomadaire de travail? Qui travaille la nuit et pendant le week-end? Que rapporte le travail en Suisse? Quelle est l'ampleur du chômage?

Au printemps 1991, l'Office fédéral de la statistique a réalisé la première enquête suisse sur la population active. 16000 ménages ont répondu, au cours d'une interview téléphonique, à des questions concernant l'activité rémunérée et le chômage. Cette brochure donne un aperçu des principaux sujets abordés lors de l'enquête précitée.

Numéro de commande: 377
A commander au: 031 61 88 36

Prix: 9 francs

ISBN 3-303-03021-9